

II – INFORMATIONS CONCERNANT LES BATIMENTS / ENCLOS / PARCOURS DE VOLAILLES

Renseigner une fiche par atelier (bâtiment ou enclos ou parcours)

FICHE n°

Bâtiment / enclos / parcours

Préciser son numéro ou son nom :

Cadre réservé à l'administration
Numéro INUAV* attribué
au bâtiment / enclos / parcours

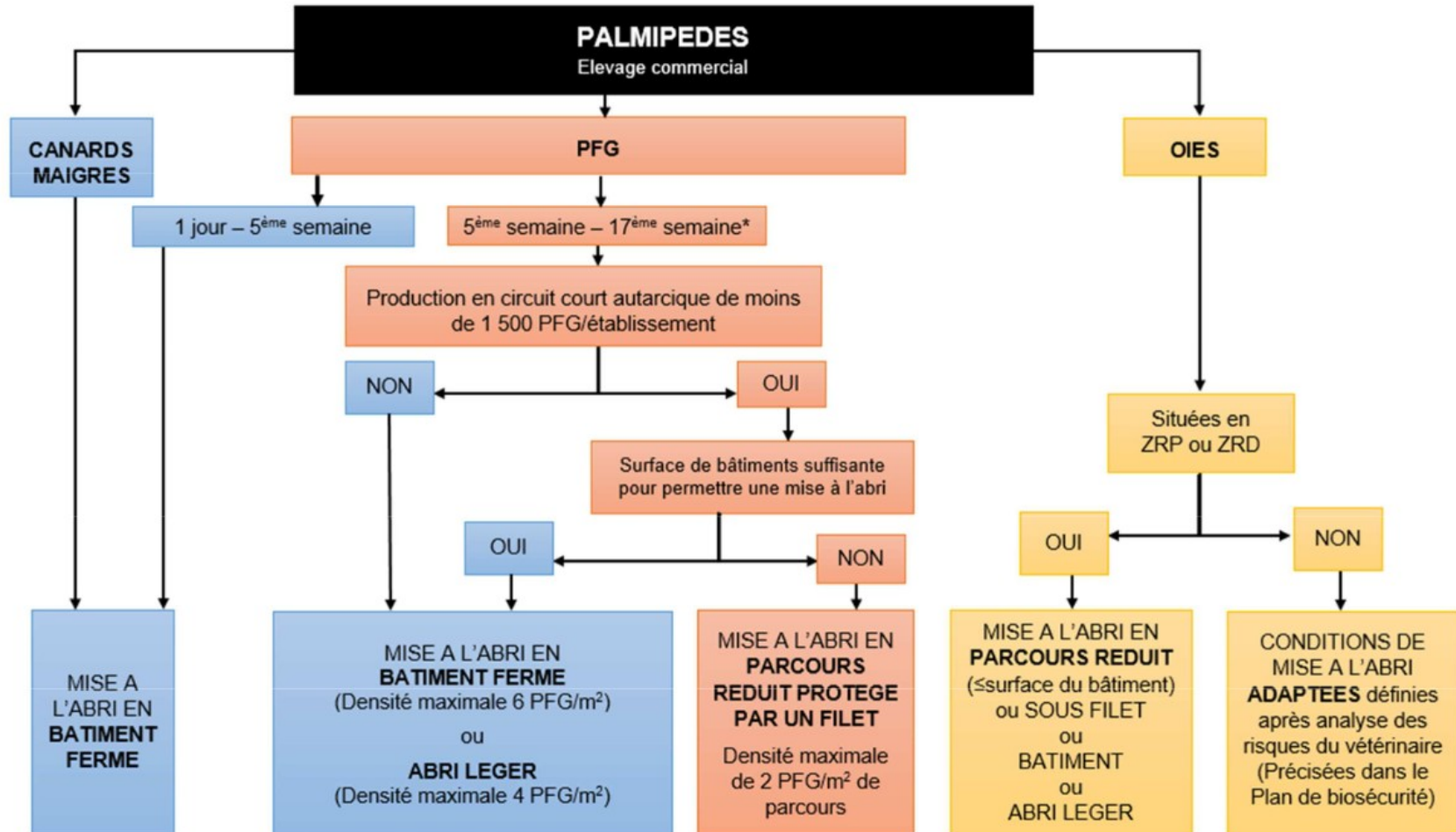
- Type d'atelier
- | | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment sans parcours | <input type="checkbox"/> | Volière extérieure intégrale |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment avec parcours | <input type="checkbox"/> | Parcours sans abri |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment avec volière extérieure sous filets | <input type="checkbox"/> | Parcours avec abris |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment gavage (palmipèdes gras) | | |

Espèce(s) hébergée(s)

Dans le cas où une ou plusieurs espèces se succèdent dans un même atelier au cours de l'année, merci de compléter pour chaque espèce les informations ci-dessous. Plusieurs cases peuvent être cochées.

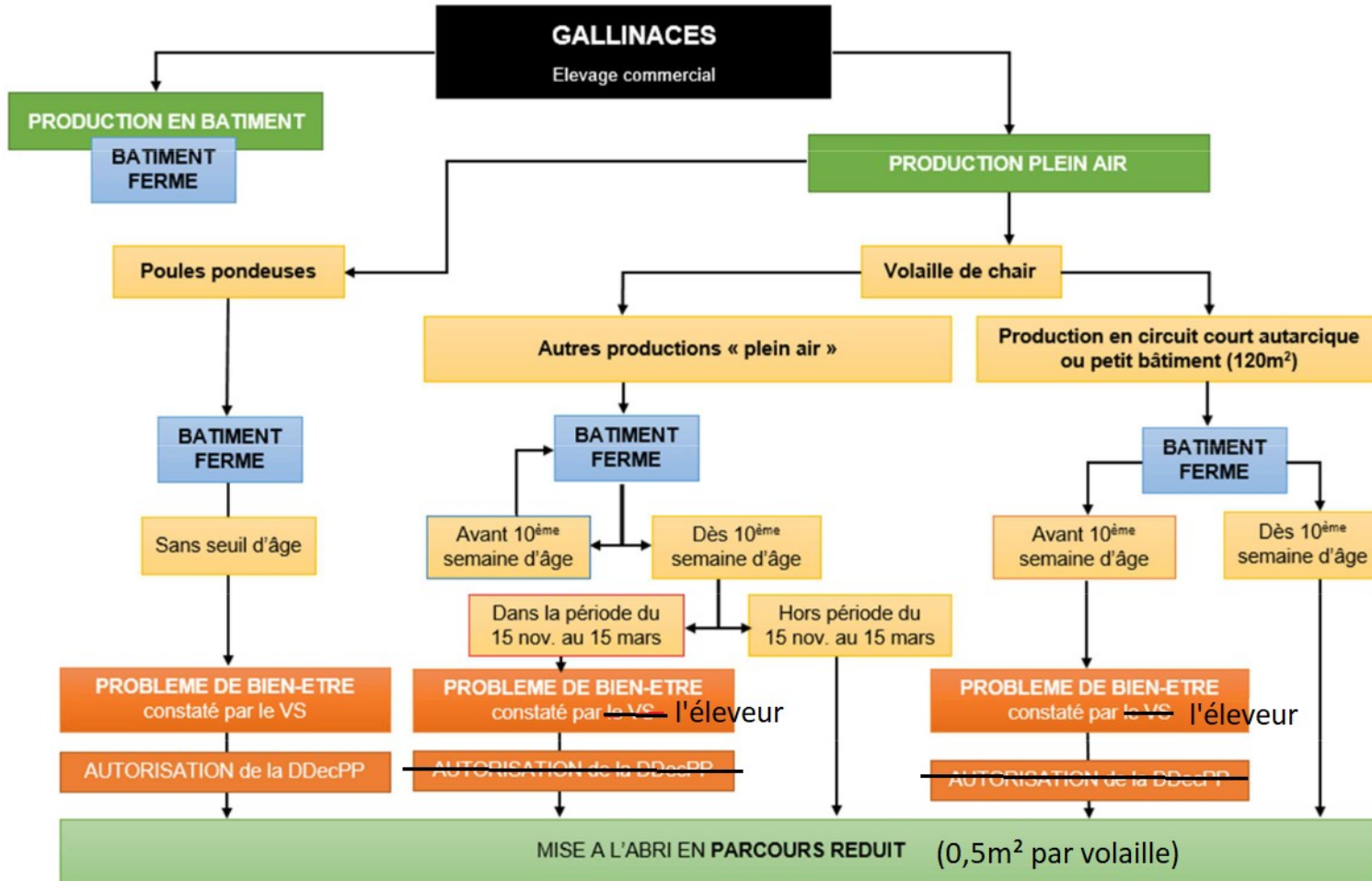
Poulets de chair	<input type="checkbox"/> OUI Si OUI, préciser :	Sexe	Capacité en poulets (maxi)
	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Mâles <input type="checkbox"/> Femelles	<input type="text"/>
		<input type="checkbox"/> Mâles castrés <input type="checkbox"/> Mâles et femelles	
Dindes de chair	<input type="checkbox"/> OUI Si OUI, préciser :	Sexe	Capacité en dindes (maxi)
	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Mâles <input type="checkbox"/> Femelles	<input type="text"/>
		<input type="checkbox"/> Mâles et femelles	
Pintades de chair	<input type="checkbox"/> OUI		Capacité en pintades (maxi)
	<input type="checkbox"/> NON		<input type="text"/>
Cailles de chair	<input type="checkbox"/> OUI		Capacité en cailles (maxi)
	<input type="checkbox"/> NON		<input type="text"/>
Autres espèces de volailles (dont Palmipèdes)	<input type="checkbox"/> OUI Si OUI, préciser l'espèce		Capacité en autres volailles (maxi)
	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Canard maigre <input type="checkbox"/> Oie maigre <input type="checkbox"/> Canard gras <input type="checkbox"/> Oie grasse <input type="checkbox"/> Pigeon <input type="checkbox"/> Ratite <input type="checkbox"/> Faisan <input type="checkbox"/> Perdrix	<input type="text"/>
Pondeuses d'œufs de consommation	<input type="checkbox"/> OUI Si OUI, préciser :	Mode de commercialisation des œufs	Capacité en pondeuses (maxi)
	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Marché public local / sur place / par colportage	<input type="text"/>
		<input type="checkbox"/> Centre d'emballage d'œufs	

Modalités de mise à l'abri



* En ZRD/ZRP en risque modéré, ces conditions s'appliquent uniquement aux palmipèdes de moins de 42 jours d'âge le jour du relèvement du niveau de risque.

Modalités de mise à l'abri



Annexe VII : Mode opératoire pour les prélèvements de poussière par chiffonnette sèche

Source : Groupe de suivi « Influenza aviaire » de la plateforme ESA

Objectif : collecter la poussière déposée sur les supports du bâtiment pour détecter les virus influenza aviaries excrétés par les animaux dans la phase d'excrétion asymptomatique ou pré-symptomatique du lot

Modalités pratiques du prélèvement :

Support : chiffonnette sèche pour prélèvement de poussière

Le support de prélèvement utilisable est une chiffonnette sèche pour prélèvement de poussière, similaire à celles utilisées en routine pour la détection des salmonelles. **Ne pas utiliser de chiffonnettes avec neutralisant des désinfectants** et privilégier les chiffonnettes sans milieu ou tampon de pré-imprégnation.

Points de collecte : matériel d'élevage au contact des animaux, mangeoires, abreuvoirs, etc.

Privilégier la collecte de la poussière déposée sur le matériel d'élevage, si possible au contact des animaux : mangeoires, parties supérieures des systèmes de distribution d'aliment, les lignes de pipettes, ou tous types de supports permettant le dépôt de poussière récente.

- **Réaliser le prélèvement en circulant dans tous les secteurs du bâtiment, pour être représentatif du statut du lot prélevé.**
- **Eviter de prélever en présence de matière organique** (fèces, fragments de litière ou d'aliments).
- **Eviter les zones d'accumulation massive de poussière** : cela risquerait de saturer le support de prélèvement sans être représentatif du bâtiment au moment de la collecte.
- **A défaut** (en cas de difficulté d'accès aux équipements intérieurs), les parois du bâtiment peuvent également être chiffonnées.

Réalisation de la collecte : dans tous les cas, collecter jusqu'à couverture complète des 2 faces de la chiffonnette.

Ne pas utiliser de pédichiffonnette sur litière

Plan d'échantillonnage :

Prélever tous les bâtiments : Il est important de « ne pas faire l'impasse » sur un bâtiment car le risque de passer à côté du bâtiment dans lequel commence l'infection serait trop élevé.

Nombre de chiffonnettes :

1 chiffonnette par bâtiment

Sous le seuil de 4000 animaux par bâtiment :

- possibilité de prélever 2 bâtiments avec une même chiffonnette : 1 bâtiment/face de chiffonnette
- si moins de 1500 volailles sur le site d'exploitation, possibilité de réaliser 1 seule chiffonnette en passant **dans tous les bâtiments**

Conditionnement, conservation et transport du prélèvement :

Conditionnement :

Une fois le prélèvement réalisé,
les chiffonnettes sont conditionnées **dans leur poche individuelle**,
puis en sortie de l'unité de production, dans **une poche de transport**.

Identification du prélèvement :

Le tout est identifié : a minima avec l'identifiant de l'élevage (nom, adresse), INUAV du ou des bâtiments
et date de prélèvement.

Stockage et transport :

Prélèvement stocké et transporté au laboratoire, de préférence à **+4°C dans les 72h suivant le
prélèvement** (ou, le cas échéant, à **température ambiante dans la stricte limite de 48h**).
Les chiffonnettes sont **stockées à +4°C à réception au laboratoire** et les analyses sont réalisées **sous 48h**.